

celles du roi et du duc de Nemours, un noyau d'opposition politique commença à se former autour d'elle. Quelques notabilités du parlement et de l'armée passèrent pour mettre à sa disposition leurs services, leurs inspirations et leurs conseils, et l'on citait entr'autres le général Pajol, objet d'une récente disgrâce, M. de Lamartine, que quelques mécontentements personnels avaient violemment séparé du parti conservateur, et M. Thiers lui-même, devenu l'ennemi direct et presque déclaré du roi, depuis son expulsion du ministère. Ainsi, la division s'était introduite avec la mort au sein de la famille royale, et l'impopularité fâcheuse du prince que quelques années seulement semblaient séparer de la régence, n'était guère de nature à en conjurer les effets. La catastrophe du 13 juillet avait frappé au cœur la dynastie de 1830.

La session des Chambres, qui se rouvrit au mois de janvier 1843, rendit une certaine agitation aux esprits. Le ministère éprouva quelques échecs peu importants. La Chambre des députés se prononça pour une protection plus marquée en faveur des chrétiens du Liban, et renouvela ses représentations contre l'abus du droit de visite. Une enquête parlementaire, ordonnée sur les instances pressantes de l'opposition, amena l'annulation de deux élections entachées des fraudes les plus condamnables. Mais le ministère réussit à faire écarter toutes les propositions de réforme électorale et parlementaire, et M. Barrot lui-même qualifia ces tentatives de révolutionnaires. Ce député, spirituellement surnommé le *ministre de l'opposition*, à raison de ses intelligences supposées avec le parti de la Cour, entreprit de faire restituer au jury les procès en diffamation, qu'une jurisprudence récente, inaugurée sous les auspices de M. Bourdeau, tendait à lui soustraire ; mais ses efforts n'aboutirent point. Le gouvernement personnel, plus puissant que jamais, avait profité avec une